

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 30 (1942)

Heft: 608

Nachruf: In memoriam

Autor: S.B.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

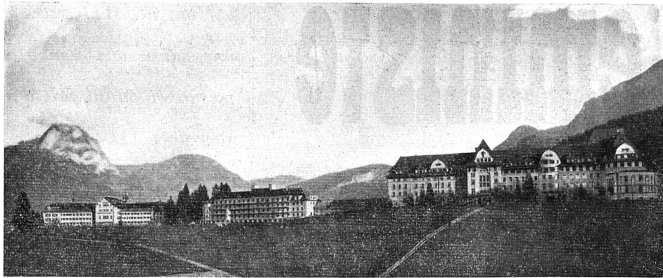
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CE QUE DES FEMMES ONT SU CRÉER, ORGANISER, FAIRE DURER...



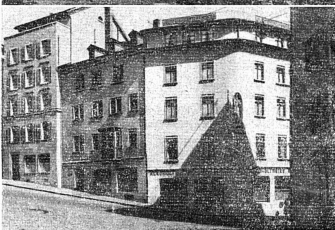
Le couvent d'Ingenbohl (Schwyz) fondé en 1845 par la Mère Theresia Scherrer, et dont les sœurs dirigent en Suisse 5 écoles et 7 hôpitaux.



La crèche modèle de Horgen, affiliée avec 61 autres institutions analogues, fondées et dirigées uniquement par des femmes, à l'Association suisse des crèches.



Le „Lindenhof“, maison pour femmes seules professionnellement occupées, construite à Zurich, par l'architecte Lux Guyer. Bâle, Lucerne, Winterthur possèdent aussi des maisons analogues.



Le „Charlemagne“, l'un des plus anciens des 16 restaurants de la Société féminine des restaurateurs sans alcool de Zurich. Celle-ci possède et exploite en outre 3 hôtels antialcooliques dont la renommée n'est pas à faire.

Clichés de la brochure „Femme Suisse“.

nément! Lorsque, par exemple, plus d'un candidat sera élu dans le même canton, ou lorsque la représentation d'une minorité s'avérera trop forte ou trop faible, faudra-t-il alors que des élus se retirent au bénéfice d'autres candidats qui auront réuni beaucoup moins de suffrages, comme c'est la règle lors de l'élection suivant le régime proportionnel du Conseil national? Une loi d'application réglerait certainement le procédé. Mais il est évident que les élections successives telles qu'elles sont pratiquées aux Chambres fédérales offrent infiniment plus de garanties pour exclure le hasard dans des nominations aussi importantes.

En conclusion, si j'étais élue le 25 janvier, je me verrais obligée de répondre par un «NON» à cette initiative qui forme un tout indissoluble. Mais, alors je mettrais en action tout mon pouvoir politique pour assurer la représentation à l'Exécutif du grand parti qui la réclame et qui y a droit, que ce soit en sacrifiant les sièges de d'autres partis y ont trop longtemps détenus sur un effectif de sept membres, ou en augmentant celui-ci d'un ou de deux membres, s'il le faut.

A. LEUCH.

IN MEMORIAM

Le 10 janvier est décédée, à Vevey, après une courte maladie, Mme Suzanne Durussel qui, à la Feuille d'Avis de Vevey, avait succédé à Mme Olive Faillietaz et y faisait, avec une fidélité et une conscience remarquables, des comptes-rendus de diverses réunions et plus particulièrement des réunions de femmes. Les assemblées du Suffrage féminin et de l'Union des Femmes n'avaient pas de plus fidèle collaboratrice que Mme Durussel, qui avait été pendant vingt-cinq ans institutrice primaire et de 1915 à 1940 maîtresse de calligraphie et de sténographie au Collège et Ecole supérieure de Vevey. Elle était membre fondateur et membre d'honneur de la section de Vevey de l'Association sténographique Aimé Paris, secrétaire de Pro Familia de Vevey.

La vie lui avait été dure; elle était, je crois, seule au monde. C'est sa fidèle domestique qui a fait part de son décès.

L'Union des Femmes de Lausanne a perdu, le 11 janvier, sa doyenne et une de ses membres les plus anciennes, qui a joué un rôle actif dans cette association; Mme Paul Roux-Kürsteiner était âgée de 90 ans et depuis longtemps la maladie la retenait chez elle, d'où elle suivait avec attention les événements, petits et grands. Elle était veuve depuis cinquante ans et avait élevé seule ses enfants. Femme très active, vive, ayant son franc parler, ayant des idées et les exprimant nettement, elle a été une bonne féministe; elle a compté parmi celles qui ont bataillé, à la fin du XIX^e siècle et au commencement de celui-ci, pour améliorer le régime matrimonial de la femme dans le nouveau Code civil suisse; elle ne pou-

La répression de la prostitution aux Etats-Unis

Les grands déplacements de population (mobilisés, main-d'œuvre pour les armements) aux Etats-Unis entraîneraient certainement une grosse augmentation du volume de la prostitution et par conséquent des maladies vénériennes, si aucune mesure n'était prise pour y parer.

En pareil cas, la réaction traditionnelle des autorités consiste, dans beaucoup de pays, en un renforcement de la réglementation policière de la prostitution, voire même dans l'ouverture de maisons de tolérance spéciales pour la troupe. Dès la guerre de 1917-18, l'armée américaine adopta une politique diamétralement opposée: les maisons de tolérance françaises furent fermées au corps expéditionnaire américain, et bien que près de 7.000.000 de journées aient été perdues par l'armée et la marine américaine du fait de maladies vénériennes, le taux de ces dernières fut faible par rapport aux autres armées.

Ce succès relatif a conduit le Congrès américain à voter une loi, approuvée en juillet dernier par le président Roosevelt, permettant aux administrations de la guerre et de la marine, de «prohiber (sic) la prostitution dans un périmètre raisonnable autour des établissements militaires ou navals». Indépendamment de cette loi, les maisons de débauche étaient déjà prohibées dans 46 Etats; 42 Etats pussent le simple fait de s'adonner à la prostitution.

La nouvelle loi «prohibe» dans le périmètre, qui sera fixé par les secrétaires de la Guerre ou de la Marine, tout acte de proxénétisme, tout appui donné à la prostitution. On doit s'en réjouir, car l'expérience montre que frapper celui qui profite de l'immoralité d'autrui constitue la seule manière efficace de diminuer le volume de la prostitution par la voie pénale. Mais cette loi nouvelle va plus loin encore: elle interdit tout acte de prostitution. Ceci choque à première vue nos concepts de la liberté individuelle, mais peut pourtant se défendre du point de vue de la théorie de la liberté: si «la liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui», il faut reconnaître qu'une démocratie, ayant besoin de tous ses membres pour sa défense, peut aussi bien leur interdire des actes nuisibles à leur santé que des mutilations volontaires.

C'est d'un point de vue pratique que la mesure nous semble discutable. Est éminemment mauvaise toute loi nécessairement vouée à être

trop souvent violée impunément. Or, comment veut-on contrôler les relations sexuelles de populations immenses? et en outre s'assurer si elles tombent sous la définition de la prostitution? Cette difficulté est particulièrement grande en ce qui concerne les partenaires masculins. La loi, comme celle de 18 Etats membres des Etats-Unis, entend punir les deux partenaires; elle précise même que les codes pénaux militaires et naval pourront trouver leur application à l'égard des délinquants militaires. Le fait que, pendant la précédente guerre mondiale, les soldats américains qui contractaient une maladie vénérienne étaient traduits devant les tribunaux militaires, laisse prévoir une répression effective, même contre des hommes, quand ils seront pris en faute. Mais il paraît certains que ceux-ci seront moins souvent poursuivis que les prostituées; une grande proportion de celles-ci sera connue du public et de la police, tandis que les prostituants ne le seront pas. Il y a là une injustice propre à ruiner tout le système.

Une autre imperfection réside dans l'égalité des peines prévues contre toutes les violations de cette loi: le maximum d'un an de prison et de 1000 dollars d'amende est trop faible contre un trafic de chair humaine, et bien supérieur au tort social que cause un être humain en donnant son corps ou en en profitant moyennant paiement. Enfin ce système de «périmètre», déclarant illicite ici ce qui reste permis un kilomètre plus loin, nuit au principe de la condamnation absolue par la conscience sociale, alors que justement cette opinion publique est nécessaire à la répression durablement efficace d'une infraction. Le domaine de la répression du proxénétisme est l'un de ceux où il est urgent que le Congrès reçoive des compétences gardées jusqu'ici par les Etats, par suite d'un «cantonalisme» dont heureusement la Suisse s'est débarrassée depuis longtemps dans ce domaine.

On jugera l'arbre à ses fruits. La loi est valable jusqu'au 15 mai 1945. Espérons qu'elle sera modifiée avant ce terme, Mr. R. A. Vonderlehr, médecin général adjoint à la division des maladies vénériennes du Service de la Santé publique des USA, a très justement appelé, dans une réunion de l'Association canadienne d'hygiène publique, tenue à Québec en juin dernier, que le «piège» d'identifier la lutte contre les maladies vénériennes en temps de guerre avec la politique à long terme de lutte contre la syphilis et la blennorragie devait être évité.

Th. de F.



Les femmes et les livres

La Fondation Schiller suisse et les femmes

Avec notre confrère zurichois, le Schw. Frauenblatt, nous relevons les noms de celles de nos compatriotes, dont la Fondation Schiller a, suivant sa coutume, acheté un certain nombre d'exemplaires d'une de leurs œuvres pour les répartir entre les membres de la Fondation, apportant de la sorte une aide matérielle et un encouragement intellectuel aux bénéficiaires. Ce sont, pour les femmes auteurs de langue allemande: Ruth Blum (Blauer Himmel, Grüne Erde), Marie Bretscher (Die Magd Brigitte, — dont la traduction en français a été signalée dans nos colonnes), Esther Landolt (Ewige Herde) et Mary Stoman-Lavater, dont notre collaboratrice Marianne Gagnebin a parlé ici même à plusieurs reprises, et dont le dernier ouvrage, non encore traduit, est consacré à La grande Catherine et l'âme russe.

Les femmes auteurs romandes ainsi distinguées sont Hélène Champvent, avec son volume Enfance, dont nous avons parlé lors de sa parution, et

Evelyne Laurence, auteur de poèmes, que nous avons toujours signalés à nos lecteurs, et dont le dernier, intitulé: Renaissance, a été acheté par la Fondation. Enfin, une romancière romanche, Angelina Vonmoos, clôt la liste avec L'amour de Nina.

M. F.



Glané dans la presse...

Une vraie artiste

Dans la revue Reflets... Jean Hercourt évoque la physionomie et le talent de l'artiste genevoise, trop tôt disparue, Emma Salzmann:

...Née à Vallorbe en 1891 et originaire de St-Prex, Emma Salzmann passa son enfance à Montreux et fit ses écoles dans cette ville. Son frère, Louis Salzmann, animé de forte dispositions pour le dessin, sa famille s'installa en 1904 à Genève, pour permettre à ce dernier de suivre des cours à l'Ecole des Beaux-Arts. A cette époque, Emma Salzmann désirait se lancer dans l'architecture. Mais des circonstances imprévues l'obligèrent à faire un apprentissage de couturière. «Pique-pattes», selon sa propre expression, elle devait le demeurer quelques années, pour peu à

peu se faire un nom dans la haute couture. De toutes parts des personnalités, dont Isadora Duncan n'était pas la moindre, venaient se faire habiller dans son atelier. Il me souvient, me disait-elle en me parlant de cette époque, d'avoir créé pour une grande pianiste une robe de style, se terminant par une longue traîne imitant la queue flamboyante du paon. Cette robe avait si fortement impressionné le public, qu'un chroniqueur parisien qui l'avait confectionnée!

Quand bien même la couture lui permettait déjà d'exercer son imagination, elle devait bientôt trouver ce domaine trop restreint. Depuis longtemps déjà la travaillait le besoin de peindre. Ce qu'elle fera d'ailleurs, sans toutefois jamais délaisser la couture, puisque c'est à l'aide de l'aiguille qu'elle devait s'exprimer! Se trouvant un jour à St-Prex, prise soudain d'un fort désir de peindre, sans même penser un instant à se procurer tubes, couleurs, palette et pinceaux, elle se servit de laines. Ainsi naquit sa première œuvre, L'Eglise de St-Prex. D'autres toiles devaient suivre cette réussite: Tête de chien, L'Homme au chapeau gris, Bouquet violet, Pipes, Henri Mugnier, et enfin son chef-d'œuvre, L'accordéoniste. La simplicité de son attitude et des moyens employés devait tout naturellement se reporter dans ce genre où une sobriété saisissante se révèle dans les gestes de ses personnages et les atmosphères qui les circonscrivent...

...Sa grande richesse intérieure, elle devait encore la déployer dans le domaine de la décoration où ses innovations ne se comptent plus. Citons ses panneaux en feutres découpés, créés

spécialement pour les intérieurs modernes. Elle avait remarqué qu'une peinture, si petite soit-elle, déséquilibrerait parfois certains intérieurs cubiques et ne s'accorde guère avec la rigidité des meubles en tubes d'acier. Ses panneaux, conçus à mi-chemin de la peinture et de la décoration, lesquels examinés séparément perdent beaucoup de leur saveur et de leur signification, ont le pouvoir de créer une heureuse transition entre les parois d'un intérieur et l'ameublement.

...Ses dons de couturière exceptionnelle, alliés à ses dons de décorateur, devaient faire d'elle une de nos meilleures costumières. On se souvient de ses costumes de la Nique à Satan, de certaines revues du Kursaal ou du Casino. Mais elle se plaignait de n'avoir jamais pu donner toute sa mesure dans ce genre, limitée qu'elle se trouvait par les goûts de ses clients. Une seule fois pourtant on lui laissa toute initiative: ce fut à l'une des dernières revues du Casino, où grâce à l'intelligence de M. et Mme Fradel, elle eut l'occasion de créer cette inoubliable scène des Bonshommes de bois.

...En 1932, Emma Salzmann s'était lancée dans le tissage, et j'espère que le temps conservera longtemps encore ses tissus fauves et robustes qui sortirent de ses métiers de la rue du Conseil Général et de la Cité. Tissus rugueux et chauds, où plus qu'ailleurs s'exprimait sa diction pour les tonalités primitives. Couturière, décorateur, tisserande, brodeuse, Emma Salzmann possédait toutes les qualités requises pour s'imposer comme ensemblier. C'est ainsi qu'elle créa, pour des particuliers des intérieurs d'une grande tenue et que ne déparait jamais une faute de goût ou de mesure...

vait admettre que le régime de la séparation des biens ne fût pas devenu le régime légal, tant cela lui paraissait équitable et favorable aux deux parties.

M^{me} Roux a donné beaucoup de ses pensées et de son temps à l'Ecole ménagère de Chailly, création de la Société d'Utilité publique des femmes suisses, qui, sous sa présidence, a connu de beaux jours. Elle travailla dès 1914 à l'œuvre de l'Union des femmes créé par M^{me} Monneron-Tissot ; elle s'employa au succès de la collecte des femmes suisses, en 1915, qui constitua le premier capital du Don national suisse.

Toutes celles qui l'ont rencontrée à l'Union des femmes et ailleurs garderont le souvenir de cette personnalité. S. B.

Les femmes et les Commissions scolaires

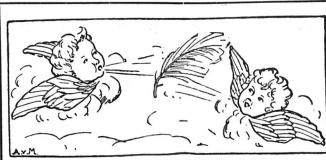
Le canton d'Argovie s'est donné récemment une loi scolaire nouvelle qui prévoit que des femmes doivent faire partie des Commissions scolaires, ce qui est très juste, parce que les mères sont par nature et par vocation des éducatrices. Donc, en vertu des nouvelles dispositions, une femme a été élue, le 23 novembre, membre de la Commission scolaire du district de Baden. Notons que ce sont des électeurs qui l'ont désignée ; les femmes n'ont pas la possibilité de voter pour leur représentante. S. F.

Une œuvre théâtrale féminine

Le „Jeu de Pestalozzi“ de Magali Hello

Malgré une bise glaciale et 25 degrés sous zéro, le public chaud-de-fonion s'est rendu en foule le soir du 10 janvier à la salle de la Croix-Bleue applaudir la cohorte de compagnons de St-Nicolas et leurs vaillantes animatrices, M^{lles} Magali Hello et Véra Pfenninger. Pour cette première, pas un seul strapontin de libre !... et dans l'assistance une ambiance sympathique, un intérêt soutenu pour écouter le *Jeu de Pestalozzi* représenté par les élèves des classes de la métropole horlogère. Pas un instant de lassitude pour le spectateur, mais une émotion qui n'a cessé de croître, de la joie ainsi qu'une profonde gratitude pour les éducatrices qui ont fait revivre toute une époque de notre histoire, mettant en relief les qualités d'éducateur de cet ami du peuple, son immense bonté, et... pourquoi ne pas le dire aussi, les déficiences que lui-même reconnaissait.

En suivant ce *Jeu de Pestalozzi*, nous ne pouvions que nous associer à la douleur du génial éducateur en face de tant d'orphelins et d'enfants abandonnés. Et par une association d'idées, la multitude des petites victimes de la guerre actuelle passait et repassait devant nos yeux. Involontairement nous souhaitions de voir revivre cet homme au grand cœur afin de soulager tant de misère. Il venait tristement nous dire : « Je n'avais de force en moi que celle d'un cœur plein de compassion et d'amour pour mes semblables. J'étais de peu d'esprit, de peu de talent et de sa-



DE-CI, DE-LÀ

Succès féminins.

Nous apprenons avec grand plaisir que l'Association américaine d'Hygiène sociale a remis, en une séance solennelle, sa grande médaille d'or, dite médaille William Snow, et décernée pour services rendus à l'humanité, à une femme, Mrs. Neville Rolfe.

Cette dernière, très connue dans tous les milieux abolitionnistes ou qui s'occupent de morale sexuelle, est la fille d'un amiral anglais, et a consacré sa vie à la cause pour laquelle elle vient d'obtenir cette brillante distinction. Rédactrice du journal britannique *La santé et l'Empire*, secrétaire générale de nombreuses Associations, rapporteur à de nombreux Congrès, elle a pris une part active à toutes les campagnes contre la prostitution et les maladies vénériennes, et en faveur d'une meilleure hygiène sociale, ainsi que pour une politique constructive d'organisation des loisirs pour lutter contre la débauche. Celles d'entre nous qui ont eu le privilège de la rencontrer à Genève, où elle vint plusieurs fois participer aux travaux de la S. d. N. contre la traite des femmes, n'ont pas oublié son éloquence au service d'une documentation approfondie et d'une expérience pratique, ni son charme personnel.

voir-faire. J'avais contre moi les institutions et les habitudes, la paresse, les intérêts et les passions des habiles ». Et son ami Gaspard Lavater répliquait : « Seule la mort persévérante demeure. Allez et faites de même ».

Nous avons vu successivement Pestalozzi à différentes étapes de sa vie, en 1798 d'abord, lorsque le Directoire le nomma maître à l'orphelinat de Stans, qu'il doit bientôt céder aux Autrichiens pour y établir un lazaret, et où d'ailleurs des difficultés, la méfiance, l'hostilité même ne lui ont pas manqué ; puis lors de sa visite à Paris lorsqu'il essaya vainement de faire comprendre à Bonaparte, alors Premier Consul, la valeur de sa méthode pédagogique pour améliorer la condition du peuple. En 1804, c'est l'Empereur qui, à son tour, visite l'orphelinat de Paris, accompagné de diverses personnalités politiques et scientifiques, lesquelles émettent sur l'œuvre du pédagogue des opinions diverses : l'une d'elles, même, l'Américain Mac Lure, veut à tout prix l'emmener aux Etats-Unis pour y fonder des écoles selon ses principes. Enfin en 1805, nous sommes à Yverdon, la ville sainte de l'éducation, où la renommée de Pestalozzi amène des visiteurs de marque du monde entier, et où se clôt le « Jeu » par une fête de nuit autorisée par le maître dans la cour du château. Et toujours auprès de Pestalozzi, dans les bons et les mauvais jours, nous trouvons son épouse, sa collaboratrice et son bon ange : sa femme Anna Schulthess, qui sait donner les conseils nécessaires, apaiser les querelles et les rivalités, et trouver la solution des problèmes difficiles que rencontre constamment l'ami des humbles.

Nous remercions M^{lles} Magali Hello et Vera

Vu les difficultés qui étaient particulièrement grandes à ce moment-là de traverser l'Atlantique entre la Gde-Bretagne et les Etats-Unis, il a malheureusement été impossible à Mrs. Neville Rolfe de se rendre à Philadelphie pour y recevoir cette médaille ; et d'ailleurs, ainsi que le rappela une de ses cousines, qui la représenta à cette cérémonie, son devoir de membre de la Défense civile aérienne la retenait à ce moment-là, casque en tête, ainsi que sa fille, dans les rues de Londres, pour éteindre les incendies allumés par un des innombrables raids ennemis sur la capitale !

Notons encore que Miss Mac-Geachy, qui fut pendant bien des années une de nos amies de la Section d'Information de la S. d. N., assistait à cette cérémonie en qualité d'attachée à l'ambassade britannique à Washington. Tout ceci est significatif de la place tenue par les femmes dans la vie des démocraties anglo-saxonnes. M. F.

— M^{lle} Madeleine Roentgen (Chexbres) a été proclamée champion suisse de concours hippique en 1941, pour avoir remporté durant cette année 10 victoires sportives, chiffre rarement atteint dans notre pays.

— Une place se trouvant vacante dans la Commission de l'Hospice des Vieillards, le groupe suffragiste de la Neuveville a saisi l'occasion d'une Assemblée municipale pour proposer une candidature féminine, et a eu la satisfaction de voir sa candidature acceptée. Elle sera le seul membre féminin de cette Commission, les femmes n'ayant été appelées jusqu'à présent qu'à des tâches philanthropiques auprès des assistés, sans avoir jamais eu voix au chapitre dans l'administration de l'Hospice.

Pfenninger, ainsi que leurs jeunes collaborateurs (66 élèves), d'avoir fait revivre dans cette page de notre histoire la figure si attachante du père de l'éducation en Suisse. En nous donnant le plaisir de voir évoluer cette belle jeunesse dans des jeux, des scènes et des danses empreints de naturel et de grâce, elles nous ont donné une grande leçon de bonté, de persévérance et de labeur bien dirigé.

E. di CENTA.

On n'est jamais trahi que par les siens !...

Dans ces cours d'information très officiels, donnés dans nos cantons à l'intention des femmes et dont on a beaucoup parlé et rien écrit, un jeune orateur a disserté de la famille et de la restauration de la famille. Parmi les moyens préconisés pour augmenter l'autorité du père de famille (car il n'a pas parlé de l'autorité de la mère de famille), il a cité la nécessité de nommer des pères de famille dans les Commissions scolaires !

Mais ces pères de familles s'y trouvent déjà ! Depuis qu'existent les Commissions scolaires, elles sont composées d'hommes, de pères de famille. Si notre jeune conférencier réclame la nomination de pères de famille, c'est donc que ces Commissaires n'ont pas agi en pères de famille, mais probablement en politiciens ou en partisans. C. Q. P. D.

S. B.

tante, même débile... Et puis, où a-t-on vu que l'on se mette à deux pour tenir le gouvernail d'un bateau ?...

Mais s'il n'y avait eu sur cette affiche qu'un pilote féminin, que n'aurait pas manqué de clamer nos adversaires ? Et si la critique est toujours aisée, l'action est bien plus difficile. Aimable Philinte, quel sujet proposeriez-vous pour une affiche de propagande, genre « méthodes nouvelles » ?...

Femmes aubergistes

C'est un hommage d'autant plus marqué sous une plume antialcoolique que celui que rend un des collaborateurs de l'Abstinence à l'influence bienfaisante de certaines femmes tenancières d'auberges ou femmes d'aubergistes ! En voici quelques exemples :

Un homme légèrement pris de vin entre au café. La jeune femme demande ce qu'il désire. A la commande : « Une chope ! », elle lui dit d'un ton ferme : « Je crois qu'une tasse de café serait mieux pour vous ! ». Le client répond par des observations peu aimables ; la patronne ne paraît pas y faire attention et s'éloigne pour servir d'autres clients. Après quelques minutes, elle revient vers notre homme pour lui demander de la façon la plus naturelle et la plus aimable : « Puis-je maintenant vous servir un café ?... ». Vaincu à la fois par le bon sens et l'amabilité de l'hôtesse, l'homme finit par murmurer : « Oui ». Qui peut savoir quel service cette jeune femme a rendu à son hôte, homme jeune encore, et à sa famille ?

Dans un village du pays glaronnais, un vieil ivrogne mourut dans des circonstances particulièrement tristes. Une aubergiste, qui prit ce cas à cœur, écrivit alors, inspirée d'un profond senti-

Notre ravitaillement

Conférence fort intéressante et d'une belle tenue que celle que vient de donner à Genève, sous les auspices du Centre de Liaison des Sociétés féminines, M. R. Lalive d'Epina, secrétaire général de l'Office fédéral de guerre pour l'alimentation. Aussi, et bien que plusieurs de nos lectrices aient déjà eu le privilège de l'entendre lors des Cours d'information de Lausanne, et que d'autres groupements féminins aient déjà inscrit à leur programme ce même sujet traité par le même orateur, estimons-nous nécessaire d'indiquer ici, et en plein accord avec lui, les grandes lignes de cet exposé documenté et captivant à la fois : M. Lalive ne s'est-il pas placé dès le début sous le signe de la collaboration, demandant à toutes les ménagères, à toutes les maîtresses de maison, de se considérer comme des auxiliaires de l'Office de l'alimentation, et non pas comme des « assujetties » ? Et d'ailleurs, quoi de plus démocratique que cet appel à notre population ? pour qu'elle comprenne notre situation alimentaire et travaille à l'améliorer par une intelligente et libre discipline, au lieu de se perdre en plaintes et en réclamations stériles ?

Après avoir indiqué quelles étaient, avant la dernière guerre, nos principales sources d'approvisionnement, et marqué le rôle très important de notre production agricole qui correspondait en moyenne au 70 % de nos besoins alimentaires, mais laissait à découvert nos besoins en sucre, en graisses, en huiles, en denrées coloniales, et même en céréales panifiables — ceci malgré les primes données depuis 1932 par la Confédération à la culture du blé — M. Lalive a rendu hommage à ceux qui, voyant l'horizon politique s'assombrir, ont pris les mesures nécessaires pour créer les stocks indispensables. Un nom s'impose ici en première ligne : celui du conseiller fédéral Obrecht, mort prématurément à la tâche. C'est de cette époque que date la constitution des réserves diverses sur lesquelles nous avons vécu longtemps ; de cette époque aussi la constitution des provisions ménagères pour deux mois dont aucune de nous n'a perdu le souvenir. Puis, c'est l'organisation de l'Office de guerre pour l'alimentation, sur lequel nous pensons qu'il n'est pas inutile de donner quelques précisions, trop de gens en parlant comme d'une machine destinée uniquement à ennuier le bon public en édictant à tour de bras des restrictions ou des interdictions !

Parmi les tâches principales qui incombent à cet Office, il faut citer d'abord l'importation, et il n'y a pas lieu d'insister auprès de celles qui réfléchissent sur les difficultés effrayantes rencontrées à l'heure actuelle pour importer, tant par mer que par transit à travers l'Europe, les denrées qui nous manquent ! ces transports étant d'autre part l'application pratique des négociations constamment menées avec les pays producteurs. Puis, c'est la distribution, soit en premier lieu l'organisation de ce fameux rationnement, cause de tant de gémissements, et qui cependant, sous sa forme actuelle, et malgré ses inévitables imperfections, constitue un ensemble de mesures que bien des pays pourraient nous envier (c'est nous qui le disons, et non pas le secrétaire général de l'Office). En effet, notre rationnement, qui est une mesure de justice, parce qu'il empêche les uns de s'approvisionner aux dépens des autres, est basé sur un principe intangible, bien fait pour inspirer confiance : pas de coupons sans marchandises. Ce qui signifie que les longues queues, les attentes désespérées, auxquelles les ménagères de plusieurs pays doivent consacrer le plus clair de leur temps pour ne trouver, lorsqu'elles franchissent enfin la porte du magasin, que des comptoirs vides... nous n'avons aucune crainte de les voir s'implanter chez nous, les rations étant toujours calculées de façon que chaque possesseur d'une carte d'alimentation puisse toucher la part à laquelle il a droit — en sachant naturellement éviter à certains jours les cohues, qui risquent de

ment de responsabilité : « Sa mort est une accusation pour nous tous. Quelle honte de constater combien les misères de nos frères nous laissent indifférentes et combien il est comode de se dire : « Il ne voulait pas qu'on l'aide ! ». Ajoutons que cette aubergiste est de celles qui ne donnent jamais à boire à un homme aviné.

La tenancière d'une auberge dans une grande localité eut une fois, cas plutôt rare dans cette région, à servir à souper à une grande société antialcoolique. Quelques hôtes habitués lui demandèrent alors d'un ton moqueur si elle aimait voir chez elle une pareille clientèle. « Certainement répondit-elle ; dans notre cœur, nous voyons les choses souvent autrement qu'on pourrait le juger d'après les apparences extérieures ! »

« Je ne pourrais pas être aubergiste ! », entend-on parfois. Pourquoi pas ? La profession de l'aubergiste a aussi sa noblesse, il faut seulement pouvoir obéir à sa conscience. Les exemples ne sont point rares qui nous montrent qu'une bonne auberge peut être une vraie bénédiction pour le village, tout comme une mauvaise peut en être la malédiction.

Papiers Peints
DUMONT
19 B° HELVETIQUE

Autour du vote des femmes : moyens nouveaux, méthodes nouvelles

Une des correspondantes de notre Petit Courrier ayant dans un précédent No (605) carrément demandé « des exemples concrets de ce qu'ils voudraient nous voir faire à ceux qui ont constamment à la bouche l'expression de moyens nouveaux à employer dans nos campagnes... » le collaborateur (ou la collaboratrice ?...) qui signe Philinte dans Curieux (Neuchâtel) essaye de répondre à cette question directe. Nous disons « essaye », car à vrai dire nous ne trouvons rien de bien nouveau ni de bien concret dans cette réponse ! Mais l'article est sympathique à nos idées, et nos lectrices prendront plaisir à en connaître quelques fragments :

...Mais oui, une abonnée n'a-t-elle pas écrit l'autre jour à mon rédacteur en chef qu'hésitant à se réabonner à Curieux cette année, pour des motifs sur lesquels je n'ai pas à m'étendre ici, elle s'y était finalement déterminée, l'attitude de ce journal ayant été compréhensive, sinon nettement favorable, à l'égard du suffrage féminin lors de la votation neuchâteloise des 8 et 9 novembre de l'année dernière. Philinte n'est pas peu fier de ce petit succès auprès de son... rédacteur !

Maintenant, la question à laquelle il me faut répondre est un peu embarrassante. Je l'avoue très franchement. D'abord, je dois noter que les dirigeants du mouvement suffragiste ont fait preuve de magnifiques qualités après leur échec neuchâtelois. Elles ne se sont pas laissées abattre. Elles ont dit : la prochaine fois nous vaincrons. Mieux encore, elles ont lancé dans la presse quotidienne des appels invitant toutes les femmes à « venir renforcer les rangs de celles qui luttent pour vos droits ». Nous souhaitons que ces appels aient été entendus.

Des méthodes nouvelles, des moyens nouveaux ? Eh bien ! ces annonces qui ont paru en vue du recrutement de nouvelles suffragistes constituent déjà une innovation. J'ai cru discerner seulement qu'il y avait comme un divorce entre les générations et que si la jeunesse actuelle a grand tort de se tenir à l'écart du mouvement féministe, sous prétexte qu'il n'est pas « bien porté », il se pourrait qu'il eût aussi à cela de la faute des responsables du dit mouvement. Je conviens qu'il est difficile d'aller au-devant de la jeunesse, mais si l'on ne fait aucune concession à son esprit, à ses goûts, à sa façon actuelle de penser et d'agir il est certain qu'on ne la gagnera pas à une cause, quelle qu'elle soit.

Aujourd'hui, le sens de la défense des droits de la femme devrait être partout, parce que la femme est beaucoup plus partout dans la vie d'un pays qu'autrefois. Partout, et pas seulement dans les activités ménagères, éducatrices et sociales. Par exemple, dans les sociétés sportives, dans les camps de toutes sortes qui s'organisent à toutes saisons chez nous pour les jeunes filles, dans les compagnies militaires où tant de femmes sont mobilisées. C'est en faisant valoir la femme dans cette prodigieuse ascension qu'elle a faite vers des activités réservées aux hommes autrefois, c'est en insistant sur les qualités de la femme moderne, son dévouement à la patrie, son esprit d'entreprise, qu'on finira par convaincre les populations qu'il y a des droits civiques qu'on ne devrait plus lui disputer aujourd'hui...

...Malheureusement, l'auteur de ces très justes considérations ne peut s'empêcher de les terminer en démolissant l'affiche neuchâteloise de propagande représentant un couple tenant la roue de direction d'un bateau, et qui était « timide, hési-